

STOP À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

「 Scénario 2030 」

ENSEMBLE,
ÉRADIQUONS
LA PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE
EN FRANCE

Première version du scénario au 10 novembre 2021.
Mise en débat pour une version enrichie en mars 2022.



Crédits : C. Cash, Réseau Eco-Habitat, Compagnons Bâisseurs, Dorémi

UN GRAND DÉBAT DES SOLUTIONS POUR ÉRADIQUER LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE D'ICI 2030

La précarité énergétique dans le logement, c'est-à-dire la difficulté à s'acquitter de ses factures d'énergie et à se chauffer convenablement, concerne **12 millions de personnes en France**. Il s'agit d'un fléau social, environnemental et sanitaire majeur. Les hausses vertigineuses des prix de l'énergie en 2021 ne font qu'accroître le nombre de personnes dans cette situation. **Il est urgent d'agir !**

Des solutions existent. En combinant la relance de la construction de logements performants énergétiquement avec des aides sociales immédiates revalorisées pour alléger les factures d'énergie et des solutions systémiques comme la rénovation globale et performante des logements, il est possible d'éradiquer la précarité énergétique d'ici 2030. **La condition est de s'y mettre tous ensemble** : pouvoirs publics, territoires, associations, entreprises, artisans. Il faut aussi une visée, une ambition, des objectifs concrets... Bref un scénario réaliste et réalisable.

Pour ce faire, l'association multi-acteurs STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE a collecté les propositions des différents interlocuteurs rencontrés récemment, retenu les solutions innovantes mises en œuvre dans les territoires, identifié les obstacles et les leviers de la lutte contre la précarité énergétique. **Il en est sorti le scénario 2030 que vous avez entre les mains.**

Il faut maintenant en débattre, l'enrichir pour lui donner toute sa force et toute son efficacité et créer les coalitions locales d'acteurs pour le porter.

Pendant plusieurs mois, notre association, fort de ses organisations membres – ONG, entreprises, collectivités territoriales, structures de recherche et d'enseignement – va organiser **des rencontres et des débats d'acteurs pour enrichir ce scénario, véritable feuille de route structurée autour d'engagements nationaux et territoriaux, et surtout de projets concrets**. Ce scénario 2030, issu de l'entente de tous les acteurs de la lutte contre la précarité énergétique, sera communiqué aux différents candidats aux élections présidentielles et législatives, ainsi que largement aux acteurs des territoires, de l'environnement, de l'économie et de la santé.

Ensemble, mobilisons-nous pour éradiquer la précarité énergétique !

Bernard SAINCY
Président de l'association STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

**FAISONS DE LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE LA PROCHAINE
GRANDE CAUSE NATIONALE !**

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, UN SUJET AU CROISEMENT DES ENJEUX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES

Une définition générale ...

La loi du 10 juillet 2010, dite loi Grenelle 2, énonce **une définition légale de la précarité énergétique** : « Est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

Source : Ministère de la Transition Écologique



Karim, 50 ans

Ouvrier à temps partiel à Caen

- Situation financière difficile : **ne dispose d'aucune épargne** et de **peu de revenus**

Le reste à charge est trop important, et je ne peux pas financer l'accompagnement nécessaire à ma rénovation. De plus, j'ai **des frais que je n'ai pas les moyens d'avancer**.



Coralie, 25 ans

Étudiante à Limoges

- **Locataire** et **non-décisionnaire** sur le déclenchement des travaux
- N'a pas de **visibilité sur de potentiels travaux d'amélioration énergétique** dans les prochaines années par son bailleur

J'ai du mal à payer les factures d'énergie de mon studio qui sont lourdes, faute d'isolation. Et **ce n'est pas écologique**. J'aimerais sortir de cette situation mais je ne suis pas aux commandes.



Philippe & Catherine, 73 ans

Retraités à Roubaix

Je suis **malade**, j'ai froid et je ne supporte plus **l'humidité** chez moi l'hiver.

Le poêle à fioul dans mon logement pollue la planète et représente un **danger**... J'aimerais le changer mais je ne sais pas comment m'y prendre.

- **Propriétaires** habitant dans une **région froide**
- **Besoin d'un accompagnement** dans les démarches
- **Pas d'accès à Internet** pour se renseigner sur les dispositifs d'aides
- Philippe est en **situation de handicap**

J'ai du mal à subvenir aux besoins de mes deux enfants. **Je n'ose pas contacter les services sociaux** pour obtenir de l'aide car j'ai **peur de perdre la garde de mes enfants**.



Sylvie, 41 ans

Employée de supermarché à Nanterre

- Mère divorcée **élevant seule deux enfants**
 - Vit dans une **passoire thermique**
- **Peu de contacts** avec d'autres personnes

... mais des situations particulières à travers la France qui nécessitent une approche locale, de terrain et personnalisée.

DES FACTEURS STRUCTURELS ET CONJONCTURELS PEUVENT EXPLIQUER LE GRAND NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE, MALGRÉ LES ACTIONS DÉJÀ MENÉES

CAUSES STRUCTURELLES

- Situations de **pauvreté** et de **chômage structurel***
- Territoires ruraux** et isolés
Quartiers prioritaires de la ville
- Nombre important de **passoires thermiques*** *
- Problème des **copropriétés** et des **propriétaires bailleurs**

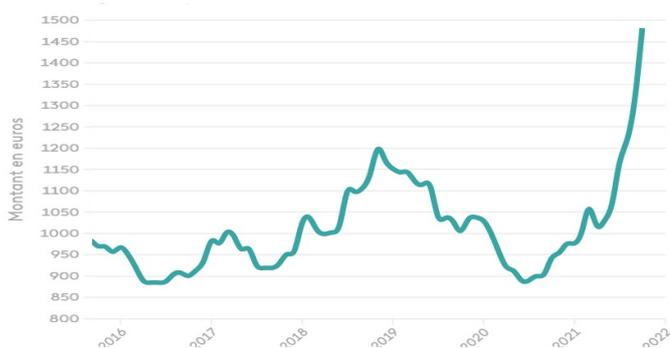


CAUSES CONJONCTURELLES

- Hausse des **prix de l'énergie***** et des **matériaux** pour les travaux
- Peu de construction** de logements neufs
- Accidents de la vie** (divorce, maladie...)
- Situation professionnelle dégradée**
- Handicap / problème de santé**

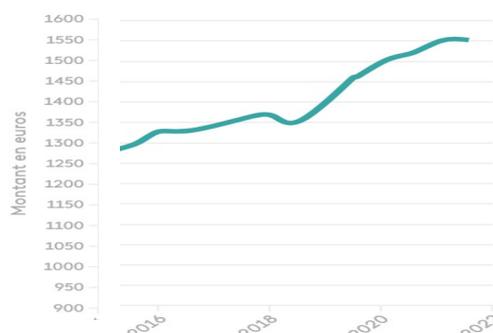
Compte tenu de la conjoncture actuelle, de nombreuses personnes qui n'étaient pas en situation de précarité énergétique avant la pandémie et la flambée des prix de l'énergie pourraient le devenir. La hausse fulgurante du prix du gaz et celle continue du prix de l'électricité rendent encore plus préoccupante la situation des personnes en situation de précarité énergétique.

Variation de la facture annuelle de gaz depuis 2016
pour un ménage ayant souscrit un contrat au tarif réglementé, selon le tarif en vigueur chaque mois



Source : Commission de régulation de l'énergie

Variation de la facture annuelle d'électricité depuis 2016
pour un foyer de surface moyenne se chauffant à l'électricité, dont la consommation annuelle est de 8 500 kWh/an



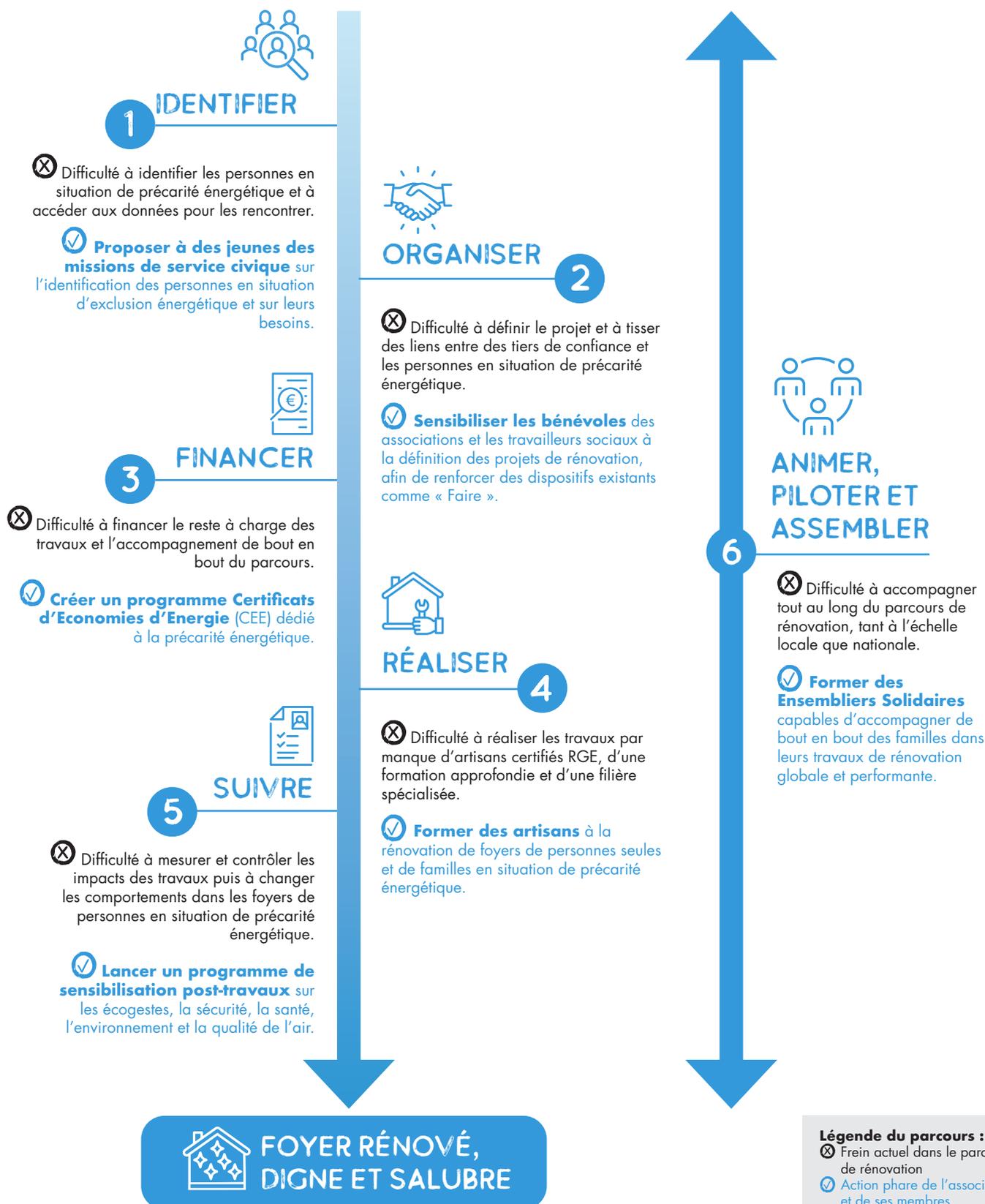
Dans ce contexte, le scénario 2030 se doit d'être encore plus ambitieux que le scénario présenté en 2019.

* En moyenne, depuis 1996, le taux de chômage trimestriel atteint 9,3 % en France. Au deuxième trimestre 2021, le taux de chômage était quasi stable à 8 % selon l'INSEE.

** Il y en avait 4,8 millions en France en septembre 2020, selon une étude du Commissariat général au développement durable (CGDD).

*** La hausse des prix concerne l'électricité et le gaz. Concernant l'électricité, à partir du 1^{er} août 2021, les tarifs réglementés de vente d'électricité d'EDF et des Entreprises locales de distribution (ELD) ont augmenté en moyenne de 0,5 %. Cette hausse appliquée par EDF concerne environ 23 millions de foyers. Cf. décision du 29 juillet 2021 relative aux tarifs réglementés de vente de l'électricité parue au Journal Officiel. Concernant le gaz, les tarifs réglementés de la vente de gaz d'Engie ont augmenté en moyenne de 8,7 % (hors taxes) au 1^{er} septembre 2021 par rapport au barème en vigueur au mois d'août 2021. Cf. la délibération n°2021-259 du 24 août 2021 portant vérification de la conformité du barème.

POUR SORTIR UN FOYER DE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE, UN PARCOURS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, GLOBAL, PERFORMANT, ÉCOLOGIQUE ET ACCESSIBLE À TOUS





1 ETAPE DU PARCOURS : IDENTIFIER ET RENCONTRER LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La lutte contre la précarité énergétique n'est pas simplement qu'une question de financement. La difficulté première consiste à identifier et localiser les personnes en situation d'exclusion énergétique, qui sont parfois « invisibles » des services sociaux. Une fois identifiées, la prise de contact avec ces personnes a plus de chances d'aboutir avec des tiers de confiance.

Mettre en œuvre une politique d'identification et d'utilisation des données énergétiques

- **1.1 Renforcer les moyens d'action** de l'Observatoire National de la Précarité Énergétique et des acteurs nationaux qui informent, forment, coordonnent, mobilisent ;
- **1.2 Partager les cartographies de la précarité énergétique et notamment Geodip** pour qualifier l'enjeu, territoire par territoire. Former massivement à l'utilisation des outils numériques et de création de données pour une bonne définition territoire par territoire de stratégies contre la précarité énergétique (y compris sur la protection de la vie privée) ;
- **1.3 Créer un service spécifique au sein du service public FranceRenov'** pour les personnes en très grande précarité énergétique (exclusion énergétique) ;
- **1.4 Sensibiliser à la bonne utilisation du Chèque Énergie, en faire une première étape vers la rénovation.** Encourager et mettre une procédure de relance des foyers n'utilisant pas le chèque énergie ;
- **1.5 Développer les outils numériques de mesure et de pilotage de l'énergie** dans tous les logements (individuels et collectifs), y compris chez les plus précaires.

Former des acteurs comme les travailleurs sociaux, les bénévoles, tous ceux qui sont en contact avec du public (filières professionnelles) au repérage des foyers en précarité énergétique

- **1.6 Sensibiliser à la précarité énergétique (constat et solutions) les filières professionnelles en contact avec le public** (Poste, banques, CAF, travailleurs à domiciles...), et en faire des tiers de confiance ;
- **1.7 Inciter les fournisseurs d'énergie** à former leurs conseillers clientèle à la précarité énergétique ;
- **1.8 Renforcer le rôle et le nombre des conseillers solidarité** des fournisseurs d'énergie prévus par la loi ;
- **1.9 Créer des centres de formation régionaux multi-acteurs à la précarité énergétique et à ses conséquences.**

Un levier implique plusieurs actions dont des ○ actions curatives, d'urgence et des ➤ actions préventives de moyen et long terme



SOLUTIONS STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE ET DES MEMBRES

Mobiliser 1 000 jeunes volontaires en service civique pour repérer et aider les foyers en grande précarité énergétique

Le projet lancé par STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE et UNIS CITÉ, l'association pionnière du service civique, consiste, pour commencer, à mobiliser 1 000 jeunes volontaires par an pour participer à la lutte contre la précarité énergétique. Le service civique n'est pas un emploi mais un engagement de 6 à 12 mois pour des jeunes volontaires de 16 à 25 ans.

Aux côtés des travailleurs sociaux, des collectivités locales, des professionnels du secteur, des ensembleurs solidaires, des bénévoles associatifs, ces jeunes volontaires en service civique seront une aide précieuse. Sensibiliser à l'utilisation du Chèque Énergie qui, quoiqu'automatique, est sous-utilisé en particulier par les foyers les plus modestes, informer sur les aides disponibles auprès des collectivités locales, départements et régions qui sont trop largement méconnues, voilà des actions simples mais indispensables pour alléger la pression financière actuelle sur les personnes en grande précarité énergétique. Le projet propose également aux jeunes volontaires de sensibiliser les foyers modestes, en particulier ceux vivant dans des passoires thermiques, à la réponse systémique à la précarité énergétique qu'est la rénovation de l'habitat. Il s'agit d'une première sensibilisation, avant que les jeunes volontaires accompagnent ces foyers vers les associations, travailleurs sociaux et les professionnels de confiance qui les aideront à monter et financer leurs projets de rénovation. Ces projets conduiront à des créations d'emplois et nombre des jeunes volontaires à l'issue de leur service civique s'orienteront vers les métiers de l'action sociale et de la rénovation énergétique qui manquent cruellement aujourd'hui de candidats. 1 000 jeunes volontaires sont en mesure de participer à l'accompagnement de 60 000 familles en grande précarité par an. Le projet s'étend sur 3 ans et à vocation à s'élargir à 5 000 jeunes par an dès 2024 jusqu'en 2030. Les partenaires du projet, outre les 2 associations initiatrices, sont les collectivités et associations locales des territoires au sein desquelles sont recrutés les jeunes volontaires.



2 ORGANISER LE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DE BOUT EN BOUT DES FAMILLES DANS LEUR PROJET DE RÉNOVATION

Chaque situation est unique. Pour déclencher le passage à l'acte, le projet de travaux doit être défini « sur mesure », afin de répondre aux besoins spécifiques du logement et de ses occupants. Ce travail représente un prérequis indispensable dans l'accompagnement des familles en situation de précarité énergétique.

Créer de la confiance pour mieux accompagner les personnes en situation de précarité énergétique et de grande précarité énergétique

- **2.1** Créer et financer **un accompagnement renforcé** pour les personnes en situation de grande précarité énergétique en complément de MonAccompagnateurRénov' (5 000 à 70 000 € par accompagnement) ;
- **2.2** Identifier les personnes en situation de **grande précarité énergétique** grâce aux Caisses d'allocation familiale, aux CCAS, aux institutions de retraite et groupes de protection sociale et mettre en œuvre un suivi des personnes ;
- **2.3** Simplifier les dispositifs d'accueil et d'aide ;
- **2.4** S'appuyer sur les tiers de confiance des familles (médecins, bénévoles, relations amicales...) pour orienter les familles en grande précarité vers les professionnels de l'accompagnement et de la rénovation ;
- **2.5** Donner aux gestionnaires de distribution d'énergie (en complément de celles déjà données aux fournisseurs d'énergie) **une mission de service public** sur la précarité énergétique.

Construire avec les habitants le parcours de rénovation énergétique performant

- **2.6** Impliquer les habitants dans l'élaboration du projet de rénovation de leur logement ;
- **2.7** Faire connaître les expériences de mise en place de parcours de rénovation énergétique performante par des collectivités et développer des compétences en leur sein sur la construction des parcours.

Prendre en compte la question de la santé

- **2.8** Lancer une mission interministérielle des **conséquences de la précarité énergétique sur la santé des habitants (y compris mentale)** ;
- **2.9** Évaluer et mesurer les **conséquences positives de la rénovation sur la santé et le confort de vie des foyers**, notamment en termes de qualité de l'air (allergie, risques...) ;
- **2.10** Encourager les Agences Régionales de Santé à **prendre en compte le** suivi post hospitalier des personnes en grande précarité énergétique.

Un levier implique plusieurs actions dont des **actions curatives, d'urgence** et des **actions préventives de moyen et long terme**



SOLUTIONS STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE ET DES MEMBRES

Sensibiliser 10 000 bénévoles associatifs et travailleurs sociaux à la précarité énergétique et à l'accompagnement des familles dans leurs travaux de rénovation

Les bénévoles des associations humanitaires et caritatives comme les travailleurs sociaux dans les collectivités territoriales (CCAS notamment) et les caisses d'allocations familiales sont les premiers en contact avec les familles en grande précarité énergétique. De plus, ils sont très souvent les tiers de confiance de ces familles. Leur rôle est essentiel dans le conseil sur les aides sociales, l'orientation vers les professionnels de la rénovation et leur accompagnement dans la réalisation de leur parcours de rénovation.

Le projet porté par l'association STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE est de renforcer les compétences des bénévoles associatifs et travailleurs sociaux et leur pouvoir d'agir sur la précarité énergétique (en faisant le lien entre situation économique des personnes et qualité de leur bâti), sur les aides disponibles et la définition de parcours de rénovation énergétique performante. L'objectif du projet est de sensibiliser 10 000 bénévoles associatifs et travailleurs sociaux d'ici 2030 sous forme d'ateliers dans les territoires et à l'aide de MOOCs (auto-formations à distance).



3 FINANCER LE RESTE À CHARGE DES TRAVAUX ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La question du financement nécessite deux niveaux de réponse. Le premier niveau est de renforcer les aides palliatives pour faire face à l'urgence sociale et économique conjoncturelle. Le second niveau est de développer de nouveaux dispositifs pour donner les conditions structurelles d'un financement efficace et pérenne de la sortie de la précarité énergétique.

Développer et pérenniser et les aides structurelles pour la rénovation des logements

- **3.1** Développer les **plateformes d'éco-matériaux** ;
- **3.2 Promouvoir MaPrimRénov' Sérénité**, le prêt avance rénovation de l'Etat et les autres dispositifs nationaux et locaux ;
- **3.3** **largir MaPrimeRénov' à 70%** du montant des travaux pour les personnes en situation de grande précarité énergétique ;
- **3.4 Rehausser les subventions de l'ANAH et créer des montants d'aides spécifiques** pour les personnes en grande précarité (en plus des catégories existantes : modestes et très modestes) ;
- **3.5 Faire connaître l'ensemble des aides existantes** et les promouvoir via les sites institutionnels (FranceRénov') ou associatifs.

Renforcer les aides curatives pour faire face à l'urgence

- **3.6 Porter le plafond du Chèque Energie à 700€** soit au niveau de « l'écart énergétique » calculé par l'ONPE ;

- **3.7 Instaurer une variable d'ajustement du Chèque Énergie** en fonction de la hausse des prix ;

- **3.8 Élargir la base de bénéficiaires du Chèque Énergie** à 12 millions de personnes.

Créer un fonds de lutte contre la précarité énergétique

- **3.9 Créer un fonds pour mettre en place des caisses d'avance** pour garantir les opérations de rénovation et le paiement des artisans ;
- **3.10 Organiser et favoriser la collecte des fonds privés et des dons du grand public** ainsi que les acteurs du bâtiment, de la distribution et les négociants en matériaux pour développer les fournitures de matériaux solidaires. Développer le mécénat de compétence dédié.

Lutter contre les risques financiers pris par les personnes en situation de précarité énergétique

- **3.11 Solliciter le secteur bancaire pour proposer des prêts à taux zéro** pour des personnes en (grande) précarité énergétique et celles qui n'ont pas de compte bancaire.

Élargir et renforcer les dispositifs publics

- **3.12 Créer un service minimum de l'électricité**, afin de garantir un accès à l'électricité même en cas de difficultés rencontrées dans le paiement des factures.
- **3.13 Créer un modèle d'autoconsommation collective** au sein duquel les autoconsommateurs transfèrent les énergies non consommées aux personnes en situation de précarité énergétique les plus proches de chez soi ;
- **3.14 Élargir les dispositifs sociaux au sein de la taxe Contribution au service public de l'énergie (CSPE)** pour renforcer les moyens de lutte contre la précarité énergétique ;
- **3.15 Donner accès au Label bas-carbone**, lancé par le gouvernement en 2019, et qui permet de certifier des projets de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de séquestration carbone et de les valoriser économiquement. Le rendre complémentaire avec les CEE.

Un levier implique plusieurs actions dont des **actions curatives, d'urgence** et des **actions préventives de moyen et long terme**

SOLUTIONS STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE ET DES MEMBRES

Lancer un programme CEE (certificats d'économie d'énergie) dédié à lutte contre la grande précarité énergétique

La proposition de l'association STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE consiste à lancer en 2022 dans le cadre de la 5ème période des certificats d'économie d'énergie un programme spécifique ambitieux dédié à la lutte contre la précarité énergétique. Ce programme visera à massifier la rénovation énergétique performante des logements des familles en grande précarité en permettant le changement d'échelle des projets en cours de sensibilisation et de formation des bénévoles et travailleurs sociaux, des artisans, des ensembliers solidaires.

Pérenniser l'appel aux dons auprès du grand public pour financer le reste à charge des travaux de rénovation des familles en grande précarité

L'association STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE a lancé au printemps 2021 un appel aux dons du grand public pour participer au financement du reste à charge de travaux de rénovation des

familles en grande précarité (10% en moyenne du coût global des travaux). Porté par la comédienne Emmanuelle Béart, ambassadrice de l'association, cet appel aux dons a eu un grand succès. Le projet consiste à renouveler cet appel aux dons chaque année jusqu'en 2030 en utilisant toutes les formes de collectes comme, par exemple, les arrondis en caisse solidaires ou les promotions solidaires proposés par des commerçants.

Créer un fonds de 10 millions d'euros dédié aux financements des caisses d'avance sur travaux pour les opérateurs de rénovation

Les aides à la rénovation des logements arrivent tout au long de la durée d'un chantier selon des modalités définies par les institutions en charge de la délivrance de ces aides. Les opérateurs de rénovation pour assurer la sécurité financière des artisans intervenants ont besoin de régler des factures alors que les aides accordées n'ont pas toujours été versées. Il leur faut pour cela disposer de caisses d'avance. Le projet porté par l'association STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE consiste à créer, avec le secteur bancaire, un fonds pour alimenter les caisses d'avance des opérateurs. Ce fonds n'est lui-même qu'un fonds d'avance, au surplus sans risque.



4 RÉALISER LES TRAVAUX DE RÉNOVATION GLOBALE ET PERFORMANTE

Même dans l'hypothèse d'un projet de travaux clairement défini et financé à 100%, la question de la réalisation effective et qualitative des travaux se pose, dans un contexte de saturation des carnets de commandes des artisans et de manque de professionnels du bâtiment qualifiés et disponibles sur l'ensemble du territoire.

Augmenter la disponibilité des artisans qualifiés par le développement de la formation

- **4.1 Mobiliser les branches professionnelles des artisans** (CAPEB, FFB) pour développer des projets de grande à échelle et **créer alliances locales**;
- **4.2 Former les artisans à la rénovation globale et performante** adaptées aux foyers en grande précarité;
- **4.3 Massifier la formation des professionnels aux enjeux de la précarité énergétique**;
- **4.4 Identifier, développer et utiliser les moyens numériques pour faciliter la formation** des professionnels et la promotion des métiers du bâtiment;
- **4.5 Sensibiliser et mobiliser les architectes et maîtres d'œuvre** sur la lutte contre la précarité énergétique via les outils numériques;
- **4.6 Renforcer la formation des élèves de CFA, au lycée et au collège** sur les questions de précarité énergétique, notamment via le développement de projets de fin d'étude centrés sur la lutte contre la précarité énergétique.

Inciter les professionnels du bâtiment et les propriétaires à s'investir dans le parcours de rénovation des logements

- **4.7 Simplifier le processus de labélisation RGE** pour les professionnels du bâtiment;
- **4.8 Former les habitants en grande précarité à l'auto-réhabilitation accompagnée**;
- **4.9 Développer une logistique à l'échelle régionale pour faciliter les dons de matériaux**;
- **4.10 Mettre en place des dispositifs incitatifs forts pour la rénovation des logements des locataires du parc privé et des bailleurs sociaux**;
- **4.11 Créer des fonds de travaux expérimentaux** qui relèveraient du droit commun;
- **4.12 Inciter les entreprises du bâtiment à développer le mécénat de compétences**;
- **4.13 Encourager les artisans à contribuer au service public France Rénov'**.

Un levier implique plusieurs actions dont des **actions curatives, d'urgence** et des **actions préventives de moyen et long terme**



SOLUTIONS STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE ET DES MEMBRES

Former 10 000 artisans à la rénovation globale et performante des logements des familles en grande précarité énergétique

L'insuffisance de formation des artisans et groupements d'artisans à la rénovation globale et performante adaptée aux projets des familles en grande précarité énergétique est un point de blocage majeur à la massification de la rénovation. En s'appuyant sur les expériences de ces membres, l'association STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE propose, en partenariat avec les associations professionnelles, de lancer un grand programme de formation financé notamment par le programme CEE dédié à la lutte contre la précarité énergétique. Ces formations sont techniques mais aussi sociales pour faciliter l'intervention des artisans auprès de familles en grande précarité. L'objectif est de former 10 000 artisans d'ici 2030.



5 SUIVRE LES PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE APRÈS LA RÉNOVATION DE LEUR LOGEMENT

Le parcours pour sortir de la précarité énergétique ne s'arrête pas dès la fin de la rénovation du logement. Le contrôle de la qualité et le suivi de la performance énergétique demeurent d'actualité. Il faut également veiller aux effets rebonds. Le nouveau confort acquis pourrait, par exemple, donner la tentation de se chauffer plus que nécessaire, et se mettre en difficulté, annihilant les efforts écologiques entrepris.

Assurer le suivi des personnes en situation de précarité énergétique et des réalisations effectuées au sein de leur logement

- **5.1 Dresser un référentiel qualité** pour évaluer les travaux effectués et contrôler leur qualité ;
- **5.2 Evaluer l'impact des rénovations à un an post-rénovation** pour déterminer le gain en dépenses énergétiques ;
- **5.3 Diagnostiquer les logements post-rénovation via un DPE.**

Développer et lancer un programme de sensibilisation aux écogestes post-rénovation

- **5.4 Structurer une démarche de sensibilisation** aux écogestes et aux questions de santé et de sécurité pour permettre aux bénéficiaires de vivre au sein de leur logement de manière optimale, sécurisée et respectueuse de l'environnement ;
- **5.5 Recenser l'ensemble des sujets et des conseils associés** pour développer des outils de sensibilisation exhaustifs ;
- **5.6 Encourager les anciens précaires énergétiques à devenir ambassadeurs des dispositifs** auprès de leurs voisins, familles, amis.

Un levier implique plusieurs actions dont des **actions curatives, d'urgence** et des **actions préventives de moyen et long terme**



SOLUTIONS STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE ET DES MEMBRES

Lancer un programme de sensibilisation post travaux sur les écogestes, la sécurité, la santé et la qualité de l'air

Le contrôle qualité des travaux de rénovation réalisés, la prise en main par les familles de leur habitat rénové sont indispensables atteindre les niveaux d'économies d'énergie prévus.

Le projet lancé par l'association STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE consiste à former des professionnels au contrôle qualité des rénovations globales et performantes réalisées, à sensibiliser, grâce à l'intervention de jeunes volontaires en service civique, les familles aux éco gestes ainsi qu'à la sécurité, la santé et la qualité de l'air.





6 ETAPE DU PARCOURS : ANIMER, PILOTER ET ASSEMBLER LES ACTEURS

Chaque étape du parcours pour sortir de la précarité énergétique concerne des acteurs bien distincts : tiers de confiance et métiers de la solidarité, acteurs bancaires et professionnels du financement des travaux, artisans, ... L'animation et la coordination de l'ensemble de ces acteurs, tant à l'échelle nationale que locale, et de bout en bout du parcours, est indispensable pour passer à l'échelle dans l'action.

Développer des partenariats pour des alliances territoriales

- **6.1 Mobiliser les acteurs locaux** tels que les associations de proximité, les distributeurs d'énergie, et les collectivités (CCAS) pour lancer rapidement sur des projets concrets de rénovation énergétique ;
- **6.2 Repérer et identifier les associations de proximité, faciliter leur coordination** (par exemple dans le cadre d'un PCAET) pour des projets de grande ampleur ;
- **6.3 Soutenir les « Ensembliers Solidaires » du territoire** qui accompagnent de bout en bout les foyers en grande précarité énergétique dans leurs travaux de rénovations ;
- **6.4 Travailler conjointement avec les bailleurs sociaux sur la mise en œuvre de structures foncières de rénovation** et les accompagner.

Sensibiliser les acteurs du parcours de rénovation

- **6.5 Former les acteurs du parcours de rénovation sur le dispositif MonAccompagnateurRenov'** dont l'objectif est d'assister et d'encourager les propriétaires dans la réalisation de travaux énergétiques.

Mettre en place une organisation dédiée de l'échelle nationale à locale

- **6.6 Créer et développer un maillage territorial d'un réseau d'acteurs** pour accompagner les personnes en situation de précarité énergétique sur l'ensemble du territoire ;
- **6.7 Nommer un haut-commissaire national et des commissaires rattachés aux préfets de région avec pour objectifs** de porter les actions de lutte contre la précarité énergétique, les fédérer et les étendre.

Un levier implique plusieurs actions dont des ● actions curatives, d'urgence et des ➤ actions préventives de moyen et long terme



SOLUTIONS STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE ET DES MEMBRES

Former 20 000 Ensembliers Solidaires

Les Ensembliers Solidaires ont vocation à accompagner socialement, techniquement, financièrement de bout en bout les familles en grande précarité dans leurs travaux de rénovation. Ils sont à la fois des tiers de confiance pour les familles, des coordinateurs techniques et des coordinateurs sociaux et financiers.

Ce métier indispensable, sans lequel les familles en grande précarité ne se lanceront pas dans la rénovation de leur logement, n'existe pas encore.

En 2021, l'association STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE, en partenariat avec plusieurs opérateurs membres, a lancé avec succès un projet expérimental de formations sur un an d'ensemblers solidaires.

En s'appuyant sur l'ingénierie pédagogique et les enseignements de l'expérimentation, le projet consiste aujourd'hui à massifier ces formations qui devraient concerner 40 000 personnes d'ici 2030.

LE « SCÉNARIO 2030 CONTRE L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE » EST LE FRUIT D'UNE RÉFLEXION COLLECTIVE AVEC DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ÉCOLOGIE, DES TERRITOIRES, DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RECHERCHE

DÉMARCHE DE MISE À JOUR DU SCÉNARIO

La construction de ce scénario et des actions associées a été **le fruit d'une réflexion collective entre les membres de l'association Stop à l'Exclusion Énergétique, Wavestone, et Make.org.**

The Positive Way
WAVESTONE

Wavestone, cabinet indépendant français de conseil en management, accompagne chaque année près de 100 associations au travers de son programme de mécénat de compétences, grâce notamment à des missions de conseil pro bono (+ 5 500 jours par an).

**MAKE.
ORG
FOUNDATION**

Make.org Foundation a pour mission de mobiliser et coordonner les parties prenantes de la société civile - citoyens, associations et entreprises - pour permettre l'amélioration systémique et déterminante de la société, en complément de l'action publique.

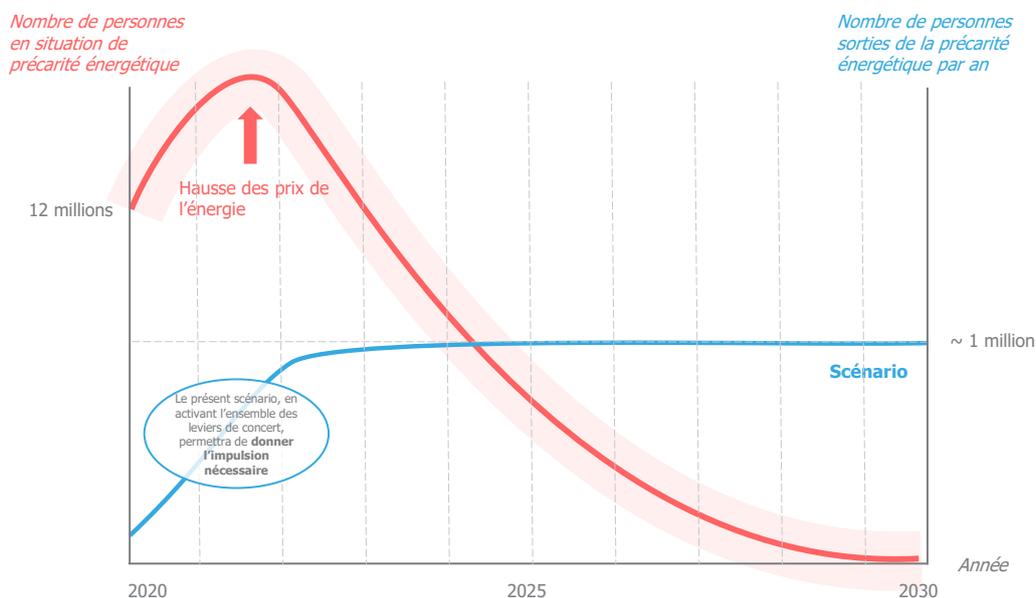
Le scénario « Sortir 1 million de personnes par an de la précarité énergétique » défini fin 2019 s'est imposé comme fondateur de la version actuelle. A travers les actions déjà instaurées par le Collectif dont par exemple Les Ensembles Solidaires, une démarche précise a été mise en place et suivie pour approfondir et enrichir les leviers du scénario 2030.

La réalisation de ce scénario 2030 a été rendue possible grâce à :

- La mise à jour d'un diagnostic de la précarité énergétique en France ;
- La conduite d'entretiens individuels avec des acteurs clés de l'économie, de l'écologie, de la solidarité, des institutions et des territoires ;
- L'organisation d'un séminaire dont l'objectif était de mettre en évidence des actions concrètes pour lutter contre la précarité énergétique et de travailler conjointement sur des pistes communes d'actions.

L'ENSEMBLE DES ACTIONS PROPOSÉES, MIS EN ŒUVRE DE CONCERT, PERMETTRONT PROGRESSIVEMENT D'ÉRADIQUER LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE D'ICI 2030

Illustration de l'impact du scénario d'ici 2030 :



3 MOIS DE RENCONTRES, DE DÉBATS ET DE CONSULTATIONS D'ACTEURS POUR CONSOLIDER LE SCÉNARIO 2030, L'ENRICHIR D' ACTIONS ET DE PROJETS CONCRETS

Cinquante organisations - acteurs de la solidarité, de l'écologie, des territoires, de l'économie et de la recherche - se sont regroupées pour engager un changement d'échelle dans l'action contre la précarité énergétique.

Les membres s'impliquent dans une diversité de projets dont :

- Le projet des **Ensemble Solidaires** qui a pour objectif la formation de tiers de confiance à l'égard des familles pour les accompagner socialement, techniquement et financièrement dans leurs travaux de rénovation globale, et ce, de bout en bout.
- **L'appel aux dons pour financer le reste à charge des plus modestes** au travers d'un court film dont Emmanuel Béart est la porte-parole.
- Le projet **1000 jeunes en service civique pour lutter contre la précarité énergétique** construit avec Unis-Cités, l'association pionnière du service civique,

qui permet aux jeunes d'aller au contact des personnes en précarité énergétique pour les sensibiliser aux possibilités existantes (aides publiques et privées) afin d'engager des rénovations globales et performantes.

- La **seconde édition des Trophées des Solutions** dont la remise des récompenses aux lauréats aura lieu le 10 novembre dans le cadre de la journée nationale de la précarité énergétique.

- Le projet **Ruée vers les Solutions**, en partenariat avec le Céréma et des acteurs des territoires et de l'économie, qui vise à trouver et partager de nouvelles solutions pour toutes les thématiques qui touchent à la lutte contre la précarité énergétique.

Trophées des solutions contre la précarité énergétique et sanitaire, Auditorium du Ministère de la Transition écologique.





« Être citoyen, ce n'est pas vivre en société, c'est la changer. »

L'ambition est de donner accès pour des décennies, à un habitat qui permet à une famille de s'épanouir et se développer avec une vraie qualité de vie, dans une sécurité sanitaire et une responsabilité écologique, tout en créant des emplois.

Dès le 5 septembre 2019, lors du lancement par la Fondation des Transitions, une exceptionnelle dynamique s'est installée.

Une première collaboration multi-acteurs a permis la rédaction d'un premier scénario, présenté le 18 décembre 2019, puis à l'Assemblée nationale début 2020.

Au printemps 2020, un groupe de travail s'est mis en place pour définir le nouveau métier dont ont besoin toutes les communes: **« l'Ensemblier Solidaire »**.

Ce sont les chefs d'orchestre, qui croisent social et construction écologique, santé dans l'habitat et ingénierie financière (la première expérimentation est lancée en 2021).

Le collectif devient une association d'intérêt général fin 2020. Priorité est alors donnée au financement du reste à charge chez les plus précaires, ceux qui vivent avec moins de 10 euros par jour et par personne.

Emmanuelle Béart accepte l'invitation de devenir ambassadrice de l'association. Un clip est réalisé avec elle. Ce sont 25 chaînes dont les plus importantes qui diffuseront plus de 250 fois le film (primé dans un festival de cinéma). Ce sont aussi des interviews très nombreuses et une mise en

visibilité très importante de la situation des exclus de l'accès à l'énergie.

Association de projets, STOP EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE est en recherche permanente des meilleures solutions (une plateforme de partage est en préparation). Une « ruée des solutions » et une nouvelle édition des trophées sont également organisées en 2021.

Mais, après deux ans, il était temps de donner plus de corps au scénario, et de **se positionner vis-à-vis des objectifs de développement durable, et notamment le 17ème qui demande la création d'alliances multi-acteurs à tous les niveaux de territoire**. Un travail est engagé avec le soutien des consultants de Wavestone et une implication très importante des organisations membres.

Il reste à enrichir ce scénario autour des axes structurant toute transition : régler la question des financements, développer les capacités et compétences, mettre à disposition des technologies innovantes, rendre acceptables les transformations, gérer la question du temps (planification, synchronicité...).

Contactez-nous pour débattre et contribuer...

Gilles.berhault@gmail.com

**Gilles Berhault,
Délégué général**



STOP
À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE
LANCE UN GRAND APPEL
AUX DONS SOUTENU
PAR EMMANUELLE BÉART

STOP

À L'EXCLUSION ÉNERGÉTIQUE

MOBILISONS

1 000 jeunes en service civique

SENSIBILISONS

10 000 travailleurs sociaux et bénévoles

FORMONS

10 000 artisans

20 000 ensemble solidaires

CRÉONS

1 fonds de 10 MILLIONS d'euros

Rejoignez-nous !

www.stopexclusionenergetique.org
www.lab-stopexclusionenergetique.org

Membres



Partenaires et soutiens

